

caution de \$200,000 à \$10,000, il est encore possible de favoriser la recherche sur l'alcool carburant.

Enfin, je souhaite que la Chambre étudie sérieusement ce projet de loi et en permette le renvoi au comité afin que les groupes d'agriculteurs et autres puissent encourager les députés à favoriser la pleine participation de la Commission canadienne du blé dans le domaine.

M. Stan Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de prendre la parole à propos de ce projet de loi et je félicite le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger) de nous l'avoir présenté. Je me félicite qu'en présentant le bill, il ait proposé que l'on accroisse les pouvoirs de la Commission canadienne du blé pour lui permettre de contrôler le mouvement des céréales utilisées à cette fin.

● (1620)

L'histoire de la Commission canadienne du blé est très intéressante. Elle a servi et elle continuera à servir les intérêts des agriculteurs. Elle a été créée officiellement en 1935, même si elle existait déjà auparavant, mais c'est en 1935 qu'elle s'est vu confier la responsabilité du transport du blé puis, en 1949, la responsabilité du transport de l'avoine et de l'orge. Le contexte dans lequel la Commission est née rappelle le contexte actuel. Jusqu'à 1935, un agriculteur pouvait vendre ses céréales à des prix différents à l'automne et au printemps. Je me souviens très bien que mon père vendait ses céréales 75c. le boisseau en octobre, et qu'il essayait d'en garder le plus possible jusqu'en mars suivant pour les vendre alors \$1.50 le boisseau. Depuis la création de la Commission et la stabilisation du prix de vente, on a supprimé ces écarts ce qui permet aux agriculteurs de vendre leur boisseau autour de \$1.00 le boisseau toute l'année.

Mais il y a une autre raison pour laquelle on a créé la Commission canadienne du blé. C'est à la fois la raison d'être de la Commission et la raison de son pouvoir dans ce domaine particulier. Cette raison, c'est l'existence de la bourse des grains. Le rôle de la bourse des grains est le même aujourd'hui qu'en 1929. La bourse des grains se veut l'amie des fermiers et veut leur faire gagner davantage. Elle se vantait d'être l'amie des consommateurs et de pouvoir vendre les céréales moins chères que si on avait utilisé un autre système. Il n'est resté pas moins qu'en achetant les céréales d'un côté et en les vendant de l'autre, la bourse des grains fait des profits et on n'a jamais réussi à m'expliquer si cet argent venait des consommateurs ou des agriculteurs. Les céréales n'augmentent pas de valeur bien qu'elles soient prises en charge par la bourse des grains. Etant donné que la transaction ne fait pas augmenter le prix du grain, il faut que la bourse prenne cet argent au consommateur ou à l'agriculteur.

L'existence de la Commission canadienne du blé et ses pouvoirs continuent de faire sentir leurs bienfaits. Je me réjouis de voir que le député de Wetaskiwin est favorable à la réglementation du marché car elle profite aux agriculteurs canadiens. C'est pourquoi nous devrions, pour les mêmes raisons, étendre ce système à d'autres produits.

Depuis quelques mois, on a sérieusement tenté de chambarder le processus de commercialisation. Ces tentatives ont été le fait de grandes sociétés perfides. Je dois dire hélas qu'un organisme prestigieux s'est permis de jouer un tel rôle, soit le Conseil économique du Canada. Cet organisme de renom a sali sa réputation et perdu son temps probablement en invo-

Commission canadienne du blé—Loi

quant des arguments fallacieux et futiles, en répondant des demi-vérités au sujet du processus de commercialisation. Le conseil a été aidé en cela par un autre organisme que j'ai beaucoup de peine à mentionner, la Société Radio-Canada. L'an dernier, au cours d'émissions telles que «What Bread Basket», «Against the grain» et «The Game of Monopoly», cet organisme prestigieux a réussi à montrer une image déformée de la vie rurale, du transport des céréales et des mécanismes de la commercialisation.

Le gouvernement a laissé cinq grandes sociétés dominer tout le secteur agro-alimentaire. Le gouvernement devrait au moins tenter d'égaliser les chances en établissant ou en encourageant les offices de commercialisation chaque fois que c'est possible. Chose étonnante, des individus comme Frank Warnock, ancien dirigeant de Loeb, appuient pareille position et je vais vous citer un article de journal à cet effet.

Warnock a parlé du pouvoir de ces cinq qui dominent littéralement le marché des aliments au détail, affirmant que tout gouvernement qui permet une telle chose doit également laisser les agriculteurs fonder des offices de commercialisation pour mieux protéger leurs intérêts.

Je dois de nouveau féliciter le député de Wetaskiwin pour avoir reconnu la valeur des mécanismes de commercialisation. J'espère qu'il convaincra son parti d'appuyer davantage les efforts de la Commission canadienne du blé.

Je rappelle que le bill C-259 porte sur la vente de grains excédentaires ou de grains contaminés en vue de la production d'alcool carburant. Le recours à des produits alimentaires aux fins de fabriquer des sous-produits tels que l'alcool carburant soulève de graves problèmes d'éthique et de morale qui ne peuvent être laissés au hasard. Le député a parlé des excédents pour une année donnée. En fait, il ne devrait pas exister véritablement de surplus de grain ou d'aliments tant qu'il restera des affamés dans le monde. Il n'y a pas si longtemps, une forte opposition s'est manifestée en Saskatchewan contre l'usage de l'orge cultivée sur place dans une malterie en vue de la fabrication de la bière. Les contestataires fondaient leur opposition sur des motifs moraux. Bien des gens, en Saskatchewan et dans d'autres régions du Canada, croient qu'il est immoral d'utiliser les céréales alimentaires pour le brassage et la distillation de l'alcool. Certains s'opposent aussi à l'utilisation de céréales pour la fabrication de l'alcool carburant et les arguments qu'ils avancent sont forts valables.

Comme le député l'a signalé, on construit actuellement à toute vitesse de grosses usines de fabrication d'alcool carburant et de carburant aux États-Unis. Je reconnais que l'on utilise à cette fin les céréales excédentaires ou celles qui sont en train de se détériorer, mais il faut tout de même se demander ce qui se passe lorsqu'on utilise de vastes réserves de produits alimentaires à d'autres fins, même si les sous-produits qu'on obtient restent hautement nutritifs. De toute évidence, cela fait monter le prix des céréales. Le directeur du *National Alcohol Fuels Commission* des États-Unis a reconnu que si l'on produisait 4 milliards de gallons d'alcool à partir du maïs aux États-Unis, le prix du maïs augmenterait de 6.6c. le boisseau.

Aucun céréaliculteur ne s'oppose à obtenir des prix plus élevés, mais certains se demandent s'ils arriveront à produire assez de céréales pour nourrir le reste du monde. Ils semblent produire trop de céréales, mais des millions de gens continuent à mourir de faim parce que leur pays n'a pas les moyens d'acheter des céréales. C'est un autre aspect du dilemme moral devant lequel nous nous trouvons. Si le prix des combustibles